

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2023

ETENDRE LE CHAMP D'APPLICATION DE LA PEINE COMPLÉMENTAIRE
OBLIGATOIRE D'INÉLIGIBILITÉ - (N° 906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

Mme Regol, M. Lucas, Mme Garin, Mme Arrighi, Mme Taillé-Polian, M. Taché, Mme Belluco,
Mme Chatelain, M. Fournier, M. Thierry, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini,
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas et Mme Sebaihi

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.